



CONSEIL DE DIRECTION
85^{ème} session
Rome, 8-10 mai 2006

UNIDROIT 2006
C.D. (85) 7 c)
Original: anglais
Avril 2006

Point No. 7 de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles -

c) Préparation d'un nouveau Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers

(note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Le document fait état des recherches menées jusqu'en février 2006 en vue de la préparation d'un éventuel Protocole à la Convention du Cap de 2001 portant sur des matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers</i>
<i>Action demandée</i>	(1) <i>Déterminer la priorité du sujet</i> (2) <i>Cf. paragraphe 30</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>C.D. (85) 7 a) - C.D. (85) 7 b)</i>

PRINCIPAUX PARAMETRES DE DISCUSSION PROPOSES PAR LE SECRETARIAT

Priorité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	élevée	moyenne	basse	à déterminer

I. Plan stratégique

Oui en raison (1) de la position unique d'UNIDROIT pour mener des travaux dans les domaines spécifiques des opérations garanties (cf. Objectif stratégique No.1) et (2) des bénéfices potentiels du futur instrument pour les pays en développement et en transition économique (cf. Objectif stratégique No.7)

II. Programme de travail 2006 - 2008

A condition que (1) les recherches préliminaires confirment l'opportunité et que (2) les travaux sur l'un des deux Protocoles en cours d'élaboration soient terminés.

**Implications
en
personnel**

Pour continuer les recherches préliminaires: 0,4 Chargé de recherches

**Implications
budgétaires**

Aucune si les recherches sont menées au sein du Secrétariat. Si l'assistance d'autres organisations intergouvernementales (par exemple la FAO, le Groupe de la Banque mondiale ou l'OCDE) n'était pas suffisante et que les recherches doivent être faites à l'extérieur sur une base payante, il faudra trouver des contributions supplémentaires ou prévoir une allocation spécifique au budget régulier de l'Institut pour 2007 et les années suivantes

INTRODUCTION— RAPPORT PRELIMINAIRE

1. Lors de sa 84^{ème} session, le Conseil de Direction a décidé d'inclure dans le Programme de travail 2006 – 2008 de l'Institut la préparation d'un quatrième protocole à la *Convention du Cap de 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*. Ce quatrième protocole devrait couvrir les matériels agricoles, de construction et miniers. Des recherches préliminaires conduites par le Secrétariat ont mis en évidence un grand nombre d'aspects qui nécessiteraient une étude plus approfondie avant que l'Institut ne se lance dans cette nouvelle entreprise. Ce document examine tout d'abord quelques points d'ordre général, puis un certain nombre de questions pour chaque type de matériel.

A. POINTS GENERAUX

2. L'*introduction au Commentaire officiel* de la Convention du Cap énonce que "[l]a Convention est destinée à mettre en place un régime juridique international régissant la constitution, la mise en oeuvre, l'opposabilité et le rang de priorité des sûretés ainsi que des droits détenus par des vendeurs conditionnels ou des bailleurs sur trois catégories de matériels d'équipements de grande valeur susceptibles d'individualisation, à savoir a) les cellules d'aéronefs, les moteurs d'avion et les hélicoptères (dans l'intérêt de la concision, ci-après désignés sous le terme générique de bien aéronautique), b) le matériel roulant ferroviaire et c) les biens spatiaux. La Convention ne se limite pas à une catégorie spécifique de matériels d'équipement et pour chacune des trois catégories de biens elle entrera en vigueur par le biais de Protocoles distincts" ¹. L'objectif principal de la Convention est, selon les termes du Commentaire officiel, "le financement efficace des matériels d'équipement mobiles. [...] Le système de la Convention est destiné à apporter des avantages économiques importants aux pays de tout niveau économique et en particulier aux pays en développement en leur permettant d'accéder à des financements commerciaux pour les équipements mobiles qui étaient jusqu'ici indisponibles ou seulement disponibles à des conditions financières peu avantageuses. L'adoption d'un régime juridique international équilibré en ce qui concerne les garanties devrait encourager les financements et en améliorer les conditions" ². La possibilité d'étendre l'application de la Convention à d'autres types de matériels, y compris les navires et les plates-formes pétrolières, a été discutée dès le départ.

¹ R. Goode, *Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques: Commentaire officiel*, Rome, 2002. Paragraphe 3 de l'Introduction.

² R. Goode, *Op.cit.*, 5. Paragraphe 8 des Commentaires de la deuxième partie.

3. Les raisons pour lesquelles les matériels agricoles, de construction et miniers étaient proposés pour un quatrième protocole étaient de deux ordres: de façon principale, la possibilité donnée aux personnes travaillant dans l'agriculture, la construction et les mines, en particulier dans les pays en développement, d'acquérir des matériels d'équipement qu'ils ne seraient autrement pas en mesure d'acquérir et donc de leur permettre d'optimiser leur activité, et deuxièmement, le désir des fabricants de matériel d'exporter vers des marchés qui, sans un tel protocole, ne leur seraient pas ouverts.

4. Il faut observer qu'à ce jour, il n'a pas été possible de se procurer des statistiques sur le commerce de matériels d'équipement pour les secteurs agricole, de construction et minier, sur les pays de provenance du matériel exporté (mais l'Allemagne, les Etats-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Japon, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède sembleraient en faire partie), ni sur les pays vers lesquels le matériel était importé. Occasionnellement, des pays peuvent faire des statistiques sur les exportations disponibles ³, mais ce ne sont pas des statistiques globales. Il est par conséquent difficile d'évaluer les montants en jeu.

5. Un point préliminaire devant être examiné est la mesure dans laquelle les matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers entrent dans le champ d'application de la Convention, son titre spécifiant qu'elle doit s'appliquer à des garanties *internationales* portant sur des matériels d'équipements *mobiles* (italiques ajoutés).

6. En réalité, la Convention ne spécifie aucune condition de mobilité ou d'internationalité. Comme cela est indiqué dans le *Commentaire officiel*,

"1. *Les critères de mobilité et d'internationalité sont considérés comme inhérents à la nature du matériel d'équipement mais ne sont pas énoncés de manière explicite par la Convention. Ceci permet l'application de la Convention à une opération interne, c'est-à-dire lorsque toutes les parties à l'opération de même que le lieu de situation du bien sont dans le même Etat contractant lors de la conclusion du contrat (article premier n)). Une telle situation ne se vérifiera jamais en ce qui concerne les biens spatiaux et sera rare en ce qui concerne les biens aéronautiques mais pourrait être plus fréquente en ce qui concerne le matériel roulant ferroviaire. Le problème pratique résulte du fait qu'une opération interne, lorsque le contrat est conclu, peut se transformer dès le lendemain en une opération internationale du fait du déplacement du bien d'un Etat à un autre. De plus, le créancier peut ne pas être en mesure de savoir si ce déplacement a eu lieu. Aussi, une opération internationale peut découler d'une opération interne, ce sera le cas lorsque le contrat de bail est interne mais que le preneur accorde une sous-location à une partie située dans un autre Etat contractant. De fait, la Convention aborde le problème sous un angle pratique en couvrant toutes les opérations pouvant relever du champ d'application de l'article 2 même si, dans certaines hypothèses, ces opérations sont internes. [...]" ⁴*

7. Ainsi, bien qu'à l'origine l'idée ait été de couvrir seulement le matériel qui était déplacé d'un pays à un autre dans le cadre de son fonctionnement – la liste du matériel auquel se réfère la Convention figurant à l'article 2(3) (les cellules d'aéronefs, les moteurs d'avion, les hélicoptères, le matériel roulant ferroviaire et les biens spatiaux) – la possibilité d'adopter des protocoles additionnels spécifiques couvrant d'autres types de matériels est laissée ouverte. En effet, l'article 51(1) de la Convention énonce spécifiquement que "[l]e Dépositaire peut constituer des groupes de travail, [...], pour déterminer s'il est possible d'étendre l'application de la présente Convention, par un ou plusieurs Protocoles, à des biens relevant de toute catégorie de matériels d'équipement mobiles de grande valeur, autre qu'une catégorie visée au paragraphe 3 de l'article 2, dont chacun

³ Voir Energy Industries Team, International Trade Administration, *U.S. Export / Import Statistics Mining Machinery and Equipment* disponible sur <www.ita.doc.gov/td/energy/mine_equip_exports.htm>.

⁴ R. Goode, *Op cit.*, p. 164-165. Commentaire 1 de l'article 50 de la Convention.

est susceptible d'individualisation, et aux droits accessoires portant sur de tels biens". Les matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers pourraient donc être couverts par le système de la Convention du Cap. Considérant qu'un tel matériel de grande valeur pourrait être fréquemment acheté dans un autre pays que celui dans lequel il est destiné à fonctionner, on peut considérer dans de tels cas qu'il existe un élément d'internationalité, en ce sens qu'une vente internationale (réserve de propriété, un bail international ou une autre opération garantie sera conclu et le matériel transporté d'un pays à un autre.

8. Pour chaque catégorie de matériel, il est nécessaire de déterminer le matériel que le protocole devrait couvrir ⁵. Si la caractéristique du matériel pouvant être déplacé n'est plus stricte, alors le fait qu'il doive être d'une grande valeur est peut-être la principale caractéristique devant être encore requise. La question alors est de savoir quel matériel est de grande valeur et qui est susceptible d'avoir besoin d'un tel matériel. Le matériel d'équipement de grande valeur est probablement sophistiqué, technologiquement ou électroniquement, et dans certains cas de grandes dimensions et destiné à couvrir de grandes distances ou zones. En matière d'agriculture, les trois catégories de matériels sont susceptibles d'être trouvées, bien que des types d'agriculture différents nécessiteront différents types de matériels: de grandes exploitations agricoles auront par exemple besoin de matériel de grandes dimensions, de petites exploitations agricoles de matériel de petites dimensions. Comme cela est indiqué ci-dessous, la taille de l'exploitation agricole moyenne diffère visiblement d'un pays à un autre, et en conséquence il en va de même pour le matériel nécessaire dans les différents pays. En matière de construction, le matériel nécessaire pour construire un pont ou une autoroute est différent de celui nécessaire à la construction d'une maison familiale, et l'extraction de charbon aux fins d'utilisation par la communauté en tant que fioul requiert un matériel différent de celui nécessaire à l'extraction dans une petite mine.

9. Une observation qui se présente avec force lorsque la possibilité d'un protocole pour les matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers est envisagée, est l'importance de son impact sur l'environnement. De façon évidente, il appartient aux Etats pris individuellement d'évaluer cet impact, mais le fait que, dans le cas de l'agriculture et l'exploitation minière en fin de compte ce soient des ressources naturelles qui sont envisagées, et que ces dernières ne sont pas toujours renouvelables, est un élément de l'équation. Le fait que les politiques adoptées par les Etats visant à la gestion efficace, ou à la préservation, des ressources naturelles influenceront la capacité des utilisateurs éventuels du matériel à planifier l'acquisition de matériel de grande valeur devrait être pris en considération. La structure du marché du travail devrait également être examinée. Dans de nombreux pays en développement, les secteurs examinés ici ont tendance à être intensifs en main d'œuvre et continueront probablement ainsi de façon à permettre aux personnes de gagner leur vie. Il est donc moins probable que les machines qui réduiront de manière drastique la main d'œuvre nécessaire seront acquises. L'impact économique du protocole proposé devra donc être évalué avec soin.

B. MATERIEL D'EQUIPEMENT AGRICOLE

10. En matière d'agriculture, le premier point à souligner est que "l'agriculture" couvre non seulement l'agriculture *stricto sensu*, mais également les forêts et la pêche, y compris l'aquaculture. En outre, les politiques adoptées par les Etats pour la gestion des ressources naturelles impliquées, et la mesure dans laquelle ces ressources sont renouvelables, auront un

⁵ Des listes de matériels figurent dans les annexes au présent document: le matériel agricole dans l'Annexe I, le matériel de construction dans l'Annexe II et le matériel minier dans l'Annexe III. Le Secrétariat ne dispose pas encore d'informations sur la valeur des éléments répertoriés, et n'est donc même pas en mesure de préparer une liste indicative des catégories de matériels qui devraient être couvertes par un protocole.

effet sur le pouvoir d'achat de ceux impliqués dans ce secteur spécifique. Si, par exemple, les Etats imposent des quotas de pêche, et par conséquent limitent l'utilisation que les pêcheurs font de leurs flottes, il est peu probable que ces derniers acquièrent de nouveaux navires et autres matériels de grande valeur.

11. Les informations obtenues jusqu'à présent ont donné naissance à un grand nombre de questions qui doivent trouver des réponses. Ces dernières incluent:

- *L'agriculture stricto sensu devrait-elle être couverte uniquement, ou également les forêts et la pêche?*
- *De quel matériel parle-t-on ? Est-ce qu'il inclurait également, par exemple, des camions pour le transport de produits agricoles vers les marchés, les navires, etc.?*
- *Le matériel d'équipement agricole à l'étude implique-t-il de grandes exploitations agricoles? Si oui, de quelle taille?*
- *Quels pays ont des exploitations agricoles suffisamment grandes pour le matériel en question?*

12. La division de la statistique de l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)* indique que, parmi les pays sondés dans le *recensement agricole de 1990*, peu ont des exploitations agricoles de grande taille. Celles d'une superficie moyenne d'au moins 50 hectares sont: l'Argentine (486,97 ha en 1988), l'Australie (3601,68 ha en 1990), le Brésil (64,64 ha en 1985), le Canada (349,07 ha en 1991), les EU (186,95 ha en 1987), la Finlande (61,88 ha en 1990), le Paraguay (77,53 ha en 1991) et le Royaume-Uni (70,21 ha en 1993). Bien entendu ces chiffres sont seulement indicatifs de la situation actuelle, étant donné leur date et le fait que tous les pays du monde n'ont pas été sondés⁶, mais un nouveau recensement est en préparation. Il faut également noter que de grands pays d'Afrique pour lesquels des rapports indiquent que de grandes exploitations agricoles existent, n'ont pas été couverts par l'enquête – l'Afrique du Sud en étant un exemple.

13. Le *Fonds international de développement de l'agriculture (FIDA)* a publié des *Exposés de stratégie régionale* pour un certain nombre de régions du monde: l'Europe centrale et orientale et les nouveaux Etats indépendants, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique orientale et australe, et l'Afrique occidentale et centrale⁷. Le but est d'examiner la situation dans ces régions du point de vue de la stratégie du FIDA pour l'atténuation de la pauvreté rurale. Bien que le centre d'intérêt de ces Exposés de stratégie régionale soit très spécialisé, ils présentent quelques considérations d'intérêt général qui sont pertinentes également au regard du protocole proposé.

⁶ Les pays sondés étaient: *en Afrique*: le Burkina Faso, Djibouti, l'Egypte, l'Ethiopie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Lesotho, la Libye, le Malawi, la Namibie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Réunion; *en Amérique du Nord et Centrale*: les Bahamas, la Barbade, le Canada, la Dominique, la Grenade, la Guadeloupe, le Honduras, la Martinique, Panama, Porto Rico, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, les Îles Vierges américaines, les USA; *en Amérique du Sud*: l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Guyane française, le Paraguay, le Pérou, *en Asie*: Chypre, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, Israël, le Japon, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la République de Corée, la Thaïlande, la Turquie, le Vietnam; *en Europe*: l'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suisse; *en Océanie*: l'Australie, Guam, les Îles Cook, les Îles Fidji, les Îles Mariannes du Nord, la Polynésie française, le Samoa, les Samoa américaines.

⁷ Les *Exposés de stratégie régionale* sont tous disponibles sur le site Internet de la FIDA (www.ifad.org).

14. En ce qui concerne les économies en transition, selon l'Exposé de stratégie régionale pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux Etats indépendants (pays ou région ECO) ⁸, la privatisation des terres agricoles a abouti à des parcelles de très petite taille et fragmentées et à la propriété détenue par les aînés ou d'autres peu intéressés par l'agriculture. Selon l'Exposé de stratégie régionale, la région ECO a subi un déclin de la production économique et des niveaux de vie comparable à celui de la grande crise des années 30. Par conséquent, les pays de la région doivent faire face à des difficultés considérables dans tous les domaines, depuis le vide institutionnel créé par l'effondrement de la planification centrale et du régime socialiste, jusqu'à l'accès aux marchés, au crédit, aux engrais, aux technologies appropriées et autres actifs productifs. L'exposé de stratégie régionale énonce que "la grande culture par rotation a été massivement abandonnée au profit de cultures de subsistance, destinées à assurer la sécurité alimentaire des ménages. Seules les céréales de base et les pommes de terre sont aujourd'hui cultivées en plus grande quantité qu'autrefois, alors que les productions à plus forte valeur telles que les agrumes, le thé, les légumes, le vin et le tabac, qui demandent des connaissances spécialisées et des équipements de transformation spéciaux, ont rapidement reculé" ⁹. Au vu de cette évolution, de nombreux marchands d'intrants récemment privatisés sont en train de mettre en place les types de services et lignes de produits adaptés aux petits producteurs actuels, se transformant et ne répondant ainsi plus seulement aux besoins des grands producteurs agricoles.

15. Dans ce contexte, le problème de la protection de l'environnement se pose inévitablement. L'Exposé de stratégie régionale rapporte que "[l]a négligence et le manque de respect généralisés à l'égard de l'environnement, pratiqués pendant l'ère de la planification centrale, ont entraîné une grave pollution des terres agricoles. L'exploitation sauvage des forêts pour la collecte du bois de feu et des terres communales pour le pâturage, associée à l'absence de mesures de protection des terres, a conduit à une érosion et une dégradation importantes des sols qui compromettent sérieusement la production animale et végétale" ¹⁰. Cela aura inévitablement une incidence sur les politiques relatives à l'environnement adoptées par les Etats, et par conséquent sur qui pourrait potentiellement être un bénéficiaire des mesures offertes par un protocole à la Convention du Cap.

16. Dans la région de l'Afrique orientale et australe, l'agriculture par des petits cultivateurs est de loin la principale source de revenu et de subsistance des pauvres ¹¹. La majorité des petits cultivateurs en Afrique orientale et australe vivent sur et cultivent des terres qui présentent un potentiel moyen à élevé d'augmentation de la productivité. Quelques 62% des terres ont un potentiel moyen à élevé d'augmentation de la production, tandis que 38% sont désertiques, arides ou semi-arides. L'Exposé de stratégie régionale pour l'Afrique orientale et australe énonce que "[l]es ruraux pauvres ont souvent trop peu de terre, ils éprouvent d'énormes difficultés à entretenir le potentiel de production de leur terre, et peu d'entre eux ont le privilège de bénéficier de systèmes de gestion de l'eau qui leur permettraient d'intensifier leur production. Ils doivent collaborer avec d'autres pour acquérir l'information et la technologie améliorées dont ils ont besoin pour bâtir des systèmes plus productifs et plus durables. D'autre part, ils manquent de capitaux, qu'ils soient à la tête de petites exploitations agricoles ou d'entreprises rurales, et sont privés

⁸ FIDA, *Exposé de stratégie régionale – Stratégie du FIDA pour la réduction de la pauvreté rurale en Europe centrale et orientale et dans les nouveaux Etats indépendants*, Rome, 2002. Les pays couverts par le document sont: l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la République de Moldova, la Roumanie, et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰ *Ibid.*, p.12.

¹¹ Voir FIDA, *Exposé de stratégie régionale – Stratégie du FIDA pour la réduction de la pauvreté en Afrique orientale et australe*, Rome, 2002. Vingt-et-un pays sont concernés par cette stratégie: l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Burundi, les Comores, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, les Seychelles, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

d'accès aux services financiers nécessaires pour investir dans leur activité de production" ¹². Il faut évaluer l'importance de cet état de choses pour le protocole proposé, tout comme la situation des autres régions qui pourraient être touchées.

- *Forêts: les forêts devraient-elles être couvertes par le protocole proposé?*

17. Les forêts sont une ressource naturelle qui nécessite une gestion attentive, et notamment en raison de leur production d'oxygène. La déforestation sauvage dans de nombreux endroits du monde a été à l'origine de glissements de terrains et autres catastrophes naturelles, très récemment aux Philippines. Des rapport de la FAO indiquent que "[l]a déforestation, essentiellement la conversion des forêts en terres agricoles, se poursuit à un rythme alarmant - environ 13 millions d'hectares par an. En même temps, la plantation des forêts, la réhabilitation des paysages et l'extension naturelle des forêts ont réduit de façon significative la perte nette de superficie forestière. Le changement net de superficie forestière sur la période 2000-2005 est estimé à -7,3 millions d'hectares par an (une superficie qui correspond à peu près à celle de Sierra Leone et Panama), alors qu'il était de -8,9 millions d'hectares par an pour la période 1990-2000. L'Afrique et l'Amérique du Sud restent les continents dont la perte nette de forêts est la plus étendue. L'Océanie et l'Amérique du Nord et centrale ont également subi une perte nette de forêts. La superficie forestière en Europe poursuit son extension, mais à un rythme modéré. L'Asie, qui a subi une perte nette dans les années 90, enregistre un gain net sur la période 2000-2005, essentiellement dû au boisement à grande échelle dont a fait état la Chine" ¹³.

18. Dans une large mesure, le type de matériel requis par l'industrie forestière dépendra des politiques de gestion forestière adoptées par les Etats. Dans de nombreux pays, la plus grande importance est accordée à l'adoption de critères sérieux qui ne nuisent pas à l'environnement, non seulement en ce qui concerne la coupe d'arbres, mais également les activités connexes: à titre d'exemple, la construction des routes nécessaires pour transporter le bois de construction, et le soin devant être apporté afin d'éviter la pollution des lacs et des eaux courantes ¹⁴. Dans ces pays, il existera donc une limitation quant au nombre et à la catégorie d'arbres pouvant être coupés. En conséquence, il y aura une limitation à l'emploi du matériel d'équipement (nombre et type) pour l'exploitation forestière nécessaire à une exploitation à grande échelle.

- *Pêche: la pêche devrait-elle être couverte par le protocole proposé?*
- *L'aquaculture devrait-elle être couverte?*

19. La première réaction à la suggestion que la pêche puisse être couverte par le protocole proposé est négative, principalement en raison du refus opposé par l'industrie maritime lorsque la possibilité d'élaborer un protocole spécifique pour les navires a été avancée. Les navires seraient donc exclus; la question est de savoir si tout le matériel tournant autour des navires devrait également être exclu, ou s'il pourrait au lieu de cela être couvert par un protocole, tel que, par exemple, les grues utilisées pour charger ou décharger les navires dans les ports, les camions utilisés pour transporter les chargements des navires vers les installations servant au stockage, les installations réfrigérées pour le poisson, etc. Il est toutefois vrai que ce matériel n'est pas nécessairement spécifique à l'industrie maritime, n'est pas typiquement mobile et n'est pas toujours de grande valeur: les camions par exemple sont bien entendu utilisés dans un grand nombre d'autres secteurs, tout comme les grues.

¹² *Ibid*, p. 5.

¹³ Voir le rapport sur le site Internet de la FAO à l'adresse: www.fao.org/forestry/site/32246/fr.

¹⁴ Voir S. Haansbus, *Environmentally Sound Construction Methods and Use of Appropriate Equipment*, à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/x0622e/x0622e0k.htm> pour un examen de l'évolution en Norvège.

20. En ce qui concerne l'aquaculture, elle n'est pas entièrement réalisée dans des bassins protégés. L'aquaculture et plus encore les cultures de moules peuvent être, et le sont même invariablement dans le second cas, pratiquées en mer, même si à une distance raisonnable des côtes. Le type de matériel utilisé, et l'éventuelle nécessité de couvrir ce matériel au moyen d'un protocole, devront être examinés davantage.

C. CONSTRUCTION

21. L'industrie de la construction couvre non seulement la construction de maisons et autres bâtiments, mais également des travaux de génie civil, tels que la construction de pipelines, de ponts, de chemins de fer et d'autoroutes. Il s'agit néanmoins de noter que "la rénovation et l'entretien des structures existantes représentent néanmoins, dans certains pays les plus développés, près de 50 pour cent de la production totale du secteur de la construction et plus de la moitié de l'ensemble de la main-d'œuvre"¹⁵. Lorsque l'on envisage l'industrie de la construction, il est nécessaire d'en délimiter ses contours. Selon l'*Organisation Internationale du Travail (OIT)*, "[d]ans son sens le plus strict, l'industrie de la construction englobe les entreprises "qui ajoutent de la valeur" dans le cadre d'opérations de production ou de montage sur le site de construction. Une définition plus large inclurait toutes entreprises et personnes impliquées dans la planification, la conception, l'approvisionnement en matériaux de construction, les installations, les équipements, le transport et autres services. Certaines définitions englobent également les clients, notamment les clients professionnels ou les promoteurs immobiliers. Or, compte tenu de l'augmentation récente du nombre de projets d'infrastructures financés par des entrepreneurs, il conviendrait peut-être d'y ajouter également le secteur des services financiers. Il est sans doute préférable d'envisager la construction non pas comme un secteur, mais plutôt comme un regroupement informel d'intervenants et d'activités que l'on peut associer et dissocier de différentes façons"¹⁶.

22. Selon l'OIT, "[d]e plus en plus d'entreprises de la construction, comme celles d'autres secteurs d'ailleurs, tendent à sous-traiter l'approvisionnement en biens et services nécessaires au processus de production. Matériaux de construction, installations et équipements sont le plus souvent achetés ou loués auprès d'autres entreprises. Les services spécialisés sont fournis par des sous-traitants, et la main-d'œuvre par des agences de placement. Les travaux d'études et les services techniques sont eux aussi fournis par des professionnels extérieurs à l'entreprise. C'est pourquoi il n'est pas facile de définir les limites du secteur de la construction". Cela est confirmé par le grand nombre d'entreprises offrant du matériel d'équipement de construction à louer sur Internet. Il faudrait également constater que fait que l'option choisie par les entreprises de recourir à l'acquisition du matériel ou à sa location dépendra dans une grande mesure du régime fiscal applicable.

23. S'il y a un modèle dans l'industrie de la construction, c'est que "les sommes que chaque pays y consacre dépendent étroitement de ses revenus. En 1998, les dépenses par habitant s'échelonnaient de 5 \$ E.-U. en Ethiopie à près de 5000 \$ E.-U. au Japon. Autrement dit, la production de la construction est, en termes de valeur, largement concentrée dans les pays riches et développés. Les pays d'Europe à revenus élevés totalisent 30 pour cent de la production mondiale, contre 21 pour cent aux Etats-Unis et 20 pour cent au Japon. La Chine, malgré l'immensité de son territoire et la croissance économique rapide qu'elle a connue au cours des dernières années, se situe loin derrière avec seulement 6 pour cent de la production mondiale, et 1.7 pour cent pour l'Inde"¹⁷. En outre, "[d]ans les pays riches, où la main-d'œuvre est chère, la

¹⁵ Voir le rapport à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/constr.htm>

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Voir <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/constr/global.htm>

machine a largement remplacé l'homme dans bon nombre des tâches intervenant dans la construction de bâtiments neufs, même si la rénovation et l'entretien demeurent des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. En revanche, dans les pays en développement, où la main-d'œuvre est bon marché, la plupart des tâches sont accomplies grâce à des méthodes manuelles et en utilisant un minimum de machines et d'équipements" ¹⁸.

24. La conclusion qui pourrait se dessiner est que les personnes du secteur de la construction qui bénéficieraient le plus d'un protocole à la Convention du Cap se trouvent dans le monde développé. Afin de confirmer cette conclusion, il serait nécessaire de vérifier que les chiffres sont valables pour les différents types de constructions, les grands travaux de génie civil aussi bien que la construction d'immeubles.

25. En ce qui concerne les pays d'origine des fabricants de matériel de construction, des sources Internet indiquent qu'il existe un nombre considérable de différents pays qui exportent du matériel d'équipement de construction. A titre d'exemple, le *ExportBureau*, un annuaire global à but non-lucratif ¹⁹ répertorie des exportateurs issus d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, de Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de France, d'Inde, d'Iran, d'Israël, d'Italie, de Lituanie et de Turquie, lorsqu'une recherche est faite d'exportateurs de matériel d'équipement de construction mixte – une catégorie parmi 53 autres, nombre d'entre elles ne faisant pas référence à du matériel de grande valeur. En ce qui concerne les pays d'origine des importateurs, ils apparaissent aussi très variés. *L'Annuaire international des importateurs de matériel d'équipement de la construction et du bâtiment* répertorie des importateurs dans presque tous les pays sur tous les continents ²⁰. L'Annuaire est toutefois disponible dans son intégralité seulement contre paiement. Les deux listes devraient être consultées par un expert afin d'évaluer la valeur du matériel.

D. EXPLOITATION MINIERE

26. Un grand nombre de questions doivent être examinées en ce qui concerne l'exploitation minière: ce qui est exploité, où, si les mines sont exploitées par l'Etat ou par des privés par exemple. Comme le dit l'OIT, "[l]es minéraux et les produits miniers sont à la base de la plupart des industries, et quasiment tous les pays du monde procèdent à certaines formes d'exploitation minière ou de carrière" ²¹. Il serait par conséquent nécessaire de procéder à une enquête afin d'établir, quels secteurs de l'industrie minière devraient être visés, puisque toutes les activités minières ne sont pas pratiquées à grande échelle et par conséquent également dans quels pays cette industrie se trouve, quels sont les pays en provenance desquels du matériel d'équipement de grande valeur pour l'exploitation minière est exporté, ceux dans lesquels il est importé, et la nécessité réelle d'un protocole afin de faciliter l'acquisition d'un tel matériel.

27. Des considérations relatives à l'environnement entrent encore en jeu, étant donné la nature des activités minières. Globalement, quelques 50 milliards de tonnes de minerai sont extraits chaque année, ce qui équivaut à creuser un trou de un mètre de profondeur de la taille de la Suisse, chaque année ²². Les politiques adoptées par les Etats sont par conséquent cruciales dans l'évaluation de l'importance d'un protocole à la Convention du Cap. Dans certains cas, l'industrie minière est d'une importance extrême, comme par exemple l'extraction du charbon en Chine. Le débat sur l'usage des minéraux: "[l]e débat sur le réchauffement de la planète [...] pourrait avoir

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Voir www.exportbureau.com.

²⁰ Voir www.importersnet.com.

²¹ Voir le rapport à l'adresse: <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/mining.htm>.

²² *Ibid.*

des effets sur l'utilisation du charbon dans certaines régions; Le recyclage réduit le nombre de matériaux nécessaires; et l'utilisation croissante de matériaux non-minéraux, comme les plastiques, modifient le pourcentage d'utilisation des métaux et minéraux par unité de PIB" ²³. Les effets de tels facteurs sur l'acquisition de matériel d'équipement doivent être examinés.

28. Concernant les pays d'origine des exportateurs et des importateurs de matériel d'équipement minier, la situation est similaire à celle du matériel d'équipement de construction. L'information est fragmentaire. Souvent les exportateurs et importateurs sont répertoriés par type de matériel, ce qui accroît la difficulté d'obtenir des statistiques globales. L'aide d'un expert serait nécessaire afin d'organiser les informations nécessaires d'une manière utile pour l'étude qui devrait établir l'utilité d'un protocole à la Convention du Cap.

CONCLUSION

29. Les données recueillies par le Secrétariat jusqu'au moment de la rédaction du présent document (février 2006) ont mis en évidence les différences entre les trois types de matériels que l'on propose de traiter ensemble dans un quatrième protocole à la *Convention du Cap de 2001 relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*: matériel d'équipement agricole, de construction et minier. Chacune de ces industries présente diverses facettes, avec la possibilité que le matériel utilisé dans les différents secteurs de chacune pourra être différent, la valeur pouvant aussi varier visiblement. Les informations obtenues jusqu'à présent sont fragmentaires. Une étude approfondie serait nécessaire pour chaque type de matériel. Il est clair que les connaissances pointues dans le domaine concerné sont nécessaires si une évaluation sérieuse de la nécessité d'un tel protocole et de ses chances de succès doit être faite. Un investissement important en termes de personnel ainsi qu'une aide conséquente pour des recherches pertinentes (par exemple par des organisations telles que la Banque mondiale, les banques régionales de développement, l'OCDE) ou, de façon alternative, un investissement important en personnel venant de l'extérieur et payé pour effectuer des recherches seraient donc nécessaires. Entre autres, la question de savoir si les trois industries s'insèrent dans un même protocole, ou s'il ne serait pas préférable qu'elles soient séparées est également fondamentale. Cette décision relève clairement de la compétence d'experts.

MESURES A PRENDRE

30. *Le Conseil dispose des options suivantes pour instruire le Secrétariat sur la manière de procéder pour ce projet:*

1. *revenir sur la décision prise en 2005 et décider d'interrompre ce projet;*
2. *remettre à plus tard le projet jusqu'à ce que des ressources soient disponibles pour payer les honoraires d'experts dans les trois domaines concernés;*
3. *demander au Secrétariat de poursuivre ses recherches préliminaires jusqu'à ce que des ressources soient disponibles pour payer les honoraires d'experts dans les trois domaines concernés, notamment en distribuant un questionnaire aux Etats membres afin d'obtenir les informations nécessaires pour le document de base; ou*
4. *autoriser le Secrétariat à demander l'assistance d'experts dans ces domaines. On suggère que chaque expert examine d'abord la nécessité d'un protocole du point de vue de son domaine d'expertise et, ensuite, qu'une réunion avec les trois experts soit organisée afin de discuter de la question de savoir si un même protocole pourrait couvrir les trois types de matériels.*

ANNEXE I

LISTE DU MATERIEL D'EQUIPEMENT AGRICOLE ET FORESTIER

- a) **Matériel agricole**: le tableau qui suit reprend l'Annexe 6 du document de la FAO *Statistical Development Series No. 11: A system of integrated agricultural censuses and surveys Volume 1 World Programme for the Census of Agriculture 2010 (Food and Agriculture Organization of the United Nations Rome, 2005)* ²⁴ [la version française du document n'est pas encore disponible sur le site Internet de la FAO]

CATEGORY OF EQUIPMENT	SUB-CATEGORY OF EQUIPMENT	SUB-SUB-CATEGORY OF EQUIPMENT	TYPES OF MACHINERY AND EQUIPMENT INCLUDED IN THE CATEGORY
MANUALLY-OPERATED EQUIPMENT			Seed/fertilizer drill
			Transplanter
			Thresher
			Winnower
			Sprayer
			Duster
ANIMAL-POWERED EQUIPMENT			Hand pump or other irrigation devices
			Wooden plough
			Steel plough
			Cultivator
			Disk harrow
			Seed/fertilizer drill
			Leveller
MACHINE-POWERED EQUIPMENT	Machines for general farm use		Animal cart
			Animal-operated irrigation devices
			Internal combustion engine
			External combustion engine
			Electric generator
	Tractors, bulldozers and other vehicles		Electric motor
			Computer used for farm management
			Other electronic equipment used for farm management
			Track-laying tractor
			Four-wheel tractor
			Single-axle tractor
			Bulldozer
			Carryall
			Truck
	Crop machinery and equipment		Boat
			Other vehicle
			Trailer
<i>Land preparation and planting machinery and equipment</i>			Power tiller
			Plough
		Rotary tiller	
		Rotary harrow	

²⁴ Voir <http://www.fao.org/es/ess/census/PROGwca2010/Apendix6R5.pdf> (anglais seulement pour le moment)

			Disk harrow
			Grain drill
			Broadcast seeder
			Seed/ Cultivator fertilizer drill
			Planters
			Levellers
			Diggers
			Land plane
			Transplanter
		<i>Crop maintenance machinery and equipment</i>	Manure spreader
			Fertilizer broadcaster
			Sprayer
			Duster
			Water pump
			Sprayers and other localised irrigation devices
			Other irrigation equipment
		<i>Crop harvesting machinery and equipment</i>	Mower for grass crops
			Hayrake
			Haybaler
			Forage harvester
			Forage blower
			Combine harvesters
			Corn picker
			Digger, potato harvester
			Sugar beet harvester
		Reaper-binder	
		<i>Post-harvest machinery and equipment</i>	Thresher
			Grain cleaner
			Sorters and graders
	Livestock machinery and equipment		Milking machine
			Milk cooler
			Cream separator
	Aquaculture machinery and equipment		Incubator

b) **Matériel forestier**: il comprendrait:²⁵

Cable Log Skidders	Clam Bunk Skidders	Wheeled Tree Harvesters
Delimbers	Forestry Excavators	
Forwarders	Grapple Log Skidders	
Knuckle Boom Log Loaders	Track Feller Bunchers	
Track Log Loaders	Track Tree Harvesters	
Wheeled Feller Bunchers	Wheeled Log Loaders	

²⁵

Voir les données sur le site Internet

<http://www.constructionequipment.com/community/862/Forestry/23511.html> (anglais seulement)

ANNEXE II

LISTE DU MATERIEL DE CONSTRUCTION

(anglais seulement)

There are numerous categories of construction equipment. These include: earthmoving equipment, lifting and concrete placing, paving and materials production, compaction, compact equipment, attachments, trucking and hauling, underground equipment, light equipment, demolition, recycling and waste handling, forestry, maintenance and repair, construction materials and supplies, safety and security and construction technology and software. Below, a selection of the above categories have been expanded in table form.²⁶

EARTHMOVING	
Backhoe Loaders >=14 feet	Barges, Sectional
Bucket Loaders	Cable Layers
Crawler Dozers	Crawler Excavators > 6 metric tonnes, or 13,200 lbs.
Crawler Loaders	Crawler Tractors
Dewatering & Wellpoint Systems	Dredges
Drills, Caisson	Drills, Core
Drivers, Pile, Post & Sheeting	Electronic Grade-Control Systems (See Construction Technology & Software)
Hammers, Pile Driving	Loader Bucket Scales
Motor Graders	Off-Highway Haulers (See Trucking & Hauling)
Pile Driving Accessories	Pile Extractors
Pull Type Scrapers	Pumps, Dredge
Rock Drills, Air, Self-Propelled	Rock Drills, Hydraulic, Self-Propelled
Rollers & Compactors (See	
LIFTING & CONCRETE PLACEMENT	
All Terrain Cranes	Articulating Boom Aerial Platform, Self Propelled
Articulating Boom Aerial Platform, Truck & Trailer	Bridge Inspection Arms
Bucket Grabs (also see Grapples)	Carrier Mounted Hydraulic Cranes
Carrier Mounted Lattice Boom Cranes	Chain, Slings, Hooks, Assemblies, Fittings (See Maintenance & Repair)
Concrete Buckets	Concrete Buggies & Dumpers, Powered
Concrete Chutes	Concrete Conveyors
Concrete Forms	Concrete Grouters
Concrete Hoppers for Hoisting	Concrete Pavers (See Paving & Materials Production)
Concrete Placer Spreaders	Concrete Placing Booms, Crane-Mounted
Concrete Pumps	Concrete Structure Slipforms
Crane Boom Guards (See Safety & Security)	Crawler Mounted Cranes
Derricks, All Types	Floats (See Light Equipment)
Forklifts, Rough-Terrain Vertical-Mast	Form Sprayers
Forming Accessories: Concrete Anchors, Bolts, Clamps, Ties, Hangers, Fasteners, Strapping, and Other Hardware	Gantry Cranes
Gunning Equipment, Concrete	High Lift Loaders
Hoists, Materials & Personnel	Hoists, Tractor- or Truck-Mounted
Load Binders	Pole Erectors
Pre-Stressing Equipment, Concrete	Rollers & Equipment Movers
Rough Terrain Cranes	Rubbing Machines, Concrete
Scaffolding	Scissor Lift Aerial Platform, Self Propelled

²⁶Voir le site Internet de *Construction Equipment*:<http://www.constructionequipment.com/community/862/Earthmoving/23511.html> et seq. (anglais seulement)

Scissor Lift Aerial Platform, Truck and Trailer Mounted	Shores for Concrete Forming
Stationary Mixers, All Types (See Paving & Materials Production)	Straddle Cranes
Telehandlers	Telescoping Boom Aerial Platform, Self Propelled
Telescoping Boom Aerial Platform, Truck & Trailer Mounted	Tower Cranes
Troweling Machines, Concrete	Truck Mounted Cranes
Tunnel Forms	Vibrators, Back Pack
Vibrators, Concrete, Internal	Vibrators, External Form
Wire Rope (See Maintenance & Repair)	Yard Cranes
PAVING & MATERIALS PRODUCTION	
Air & Water Pollution Devices	Asphalt Hand Tools (See Light Equipment)
Asphalt Mixers	Asphalt Pave Extensions
Asphalt Pavers, Tracked	Asphalt Pavers, Wheeled
Batching & Mixing Plants, Asphalt	Batching & Mixing Plants, Concrete
Batching & Mixing Plants, Waste Heat Recovery Equipment	Batching Plant Control Systems (Incl. Scales), Automatic
Bin Level Indicators	Bins, Aggregate & Cement Storage
Bins, Asphalt Surge & Storage	Bridge Deck Forms & Road Forms
Bridge Finishers	Buckets, Elevator
Cage Mills	Classifiers, Sand
Cold Planers & Milling Machines	Collection Systems, Dust
Concrete Mixers	Concrete Pavers
Concrete Reclaimers	Concrete Screeds
Concrete Vibrators (See Lifting & Concrete Placement)	Containers, Materials Handling
Controls, Electric, Hydraulic, Pneumatic	Conveyor Rollers & Conveyor Idlers
Conveyors & Feeders, All Types	Conveyors, Shuttle
Crushing & Screening Plants, Portable	Crushing & Screening Plants, Stationary
Curb and Gutter Paver	Dispensers, Epoxy, High-Pressure
Distributors, Bituminous	Driers, Aggregate
Dump Body Vibrators (See Trucking & Hauling)	Dust Control
Elevators, Materials Handling	Emulsified Asphalt, Recycled Pavement, Mobile Machines
Fine Graders & Subgraders	Form Graders
Form Stake Pullers	Heaters
Hoppers: Cement, Aggregate, Sand	Hydrodemolition Equipment
Joint Heaters, Bituminous Paving	Joint Routers, Highway
Joint Seal Machines	Joint-Filling Machines, Highway
Kettles: Asphalt, Tar, Pitch, Etc.	Kilns, Rotary
Loaders, Conveyor Belt, Portable	Magnets, Scrap Metal
Maintainers, Self-Propelled	Mesh Installing Machines
Mortar & Plaster Mixers	Parting Compounds, Concrete
Patching Plants, Asphalt	Pavement Recycling Plants
Pavement Saws (See Light Equipment)	Paver Feeders, Asphalt
Pulverizers	Pumps, Asphalt
Reclaimers & Recyclers, In-Place	Recycling Plants, Concrete & Asphalt
Road Markings (See Safety & Security)	Road Wideners
Scales	Screeds, Asphalt
Screen, Wire Cloth	Screens, Vibrating Aggregate Sizing
Sealcoats, Applicators, Pavement	Shoulder Spreaders
Silos, Cement	Slipforms, Concrete Paving
Slope & Canal Pavers	Slurry Machines
Soil Stabilizing Equipment	Sprayers, Bituminous
Sprayers, Concrete Curing	Spreaders, Cement
Spreaders, Sand & Stone	Surfacers, Concrete Grinding
Surfacers, Concrete Slab	Tanks, Bituminous Storage & Heating
Tanks, Steel, Bulk Storage	Tanks, Truck & Trailer
Tines, Pugmill	Tools, Hand, Asphalt

Tramp Metal Detectors & Separators	Unloaders, Bottom-Dump Truck
Unloaders, Car & Cement	Vibrators, Bin
Vibrators, Concrete, Paving	Washers, Aggregate & Sand
Windrow Loaders, Paver-Attached	Windrow Loaders, Self-Propelled
COMPACTION	
Combination Rollers, Smooth Drum & Tires	Compaction Wheels
Form Tampers	Landfill Compactors
Pneumatic Tire Rollers	Sheepsfoot Rollers or Padfoot Rollers
Single Smooth Drum Vibratory Rollers	Static Steel Rollers
Tampers, Ram Type	Tandem Vibratory Rollers
Towed Rollers & Compactors	Trench Rollers
Vibratory Plate Compactors	Vibratory Tampers, Boom-Mounted
Vibratory Walk-Behind Rollers	
TRUCKING & HAULING	
Articulated Dump Trucks, Off-Highway	Bodies, Aluminum, Truck
Bodies, Bulk Materials (also see Trailers)	Bodies, Concrete Mixer (Also See Mixer Trucks, Concrete)
Bodies, Concrete, Non-Agitating	Bodies, Dump, Truck
Bodies, Refuse Collection	Bodies, Tank (also see Bodies, Bulk Materials)
Bodies, Trailer, Dump	Bodies, Utility Types
Bumpers, Truck	Carriers, Crane & Shovel
Carriers, Mixer	Dump Body Vibrators
Haulers, Off-Highway	Heaters, Tank Car & Truck
Heavy-Duty Trucks, Class 8, Over 33,000 GVW	Inverters (DC to AC)
Loader Attachments for Truck Mounting	Loadsters
Medium-Duty Trucks, Classes 3 - 5, From 10,001 to 33,000 GVW	Mixer Trucks, Concrete
Pickup Trucks, Classes 1 to 2, Up to 10,000 GVW	Power Take-Offs
Rigid Frame Trucks, Off-Highway	Service Trucks
Snow Removal Equipment: Snow Plows, Snow Blowers, Wings, Blades, Salt Spreaders, Etc.	Tailgates, Truck
Tanks, Truck and Trailer (See Paving & Materials Production)	Tires (See Maintenance & Repair)
Trailer Dollies	Trailer Parts
Trailers, Bottom-Dump	Trailers, Bulk Materials
Trailers, Concrete Mixer	Trailers, End-Dump
Trailers, Flat-Bed & Platform	Trailers, Jacks
Trailers, Low-Bed, Equipment	Trailers, Pole
Trailers, Side-Dump	Trailers, Special Purpose
Trailers, Straddle Type	Trailers, Tank
Trailers, Van	Truck Bed Liners
Vehicles, Special Purpose, All-Wheel Drive	Wagons, Bottom-Dump
Water Trucks	Weigh Systems & Equipment
UNDERGROUND EQUIPMENT	
Directional Boring Equipment	Ditchers (also see Trenchers)
Inspection Equipment, Sewer & Pipe	Piercing Tools
Pipe & Cable Locators	Pipe Layers
Pipe Rehab Equip: Pipe Bursting, Pipe Jacking, Liners, Etc.	Saws, Rock
Trench Shoring (See Safety & Security, Trench Shoring Boxes & Systems)	Trenchers
Tunnel Mining Machines & Equipment	Vacuum Excavation
Vibratory Plows	

ANNEXE III

LISTE DU MATERIEL MINIER
(anglais seulement)

There are numerous categories of mining equipment. It should however be pointed out that there are also categories of equipment that are associated with mining, even if they are not involved in the actual drilling (e.g. the equipment necessary for analytical laboratories). The list below is taken from the web site of CAMESE – *Canadian Association of Mining Equipment and Services for Export*.²⁷

Analytical Laboratories and Supplies Associations	Geophysical Surveys and Consulting
Automation and Communications	Geotechnical Instrumentation
Blasting Equipment and Services	Ground Control Equipment and Supplies
Buildings, Portable	Hoisting Equipment and Accessories
Bulk Materials (Ore) Handling Equipment	Inventory Management
Camp Management Services and Supplies	Management Consulting Services
Closure, Reclamation and Remediation	Mapping Services
Compressors, Air	Mine Site Construction
Consulting Geologists and Engineers	Mineral Processing - Pumps, Pipes and Valves
Diesel Engines and Accessories	Mineral Processing Equipment and Supplies
Doors	
Drilling Contract Services	Mineral Processing Services
Drilling Equipment and Supplies	Mining Engineering and Contracting
Electric Power Equipment	Mining Instrumentation
Environmental Equipment and Services	Process Chemicals and Minerals
Equipment Maintenance and Repair	Safety Equipment
Exhaust Emission Control	Smelting and Refining Equipment and Services
Exploration Supplies	Software
Export Consulting and Support Services	Surface Mobile Equipment and Components
Geophysical Instrumentation	Underground Vehicles, Equipment and Components
	Ventilation Equipment and Components
	Water Monitoring Equipment

27

Voir le site Internet de CAMESE <http://www.camese.org/> (il existe une version française)